

Amicha

Siège social de l'association : 1 bis rue de la Mission Marchand
78800 Houilles, tel 06 12 86 92 00

www.amicha.org courriel : contact@amicha.org

Cotisations à l'association Amicha : 3 mois 10 € ; 1 an 30 €

Tarifs conseillés (1er avril 2025), réservés aux adhérents, pour Houilles et les communes limitrophes

(calculs réalisés sur le site de l'Urssaf, pour Houilles, sans exonération *)

1 visite en semaine	1 chien	2 chiens	1 chat	2 chats	3 chats
Cotisations employeur	8,23 €	9,88 €	7,35 €	9,06 €	9,93 €
Avantage fiscal	10,12 €	11,94 €	9,18 €	11,03 €	11,97 €
salaire net horaire*	12,00 €	14,00 €	11,00 €	13,00 €	14,00 €

1 visite W.E. ou jour férié	1 chien	2 chiens	1 chat	2 chats	3 chats
Cotisations employeur	9,93 €	10,40 €	8,96 €	9,93 €	10,40 €
Avantage fiscal	11,97 €	12,70 €	10,98 €	11,97 €	12,70 €
salaire net horaire*	14,00 €	15,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €

20 visites et plus / tarif unique pour semaine ou WE / forfait valable 6 mois**	1 chien	2 chiens	1 chat	2 chats	3 chats
Prix forfait 20 visites (salaire net total)	220,00 €	260,00 €	211,00 €	230,00 €	260,00 €
Cotisations Employeur	147,48 €	174,61 €	144,83 €	155,99 €	174,61 €
Avantage fiscal employeur	183,74 €	217,31 €	177,91 €	193,00 €	217,31 €
salaire net horaire*	11,00 €	13,00 €	10,55 €	11,50 €	13,00 €

* Le salaire inclut les congés payés. Le site des CESU se chargera de calculer la retenue sur salaire.

** En cas de modification du forfait (par exemple diminution du nombre de visites), la facturation sera établie sur la base des visites à l'unité.

Pour calculer vous-même vos cotisations selon vos exonérations, voir sur le site :

<https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil.html>